



APPEL À CONTRIBUTIONS

ÉCOLE, PROMOTION DE LA SANTÉ ET TERRITOIRES : PARTAGEZ VOS ACTIONS LOCALES

> Ouvert jusqu'au 28 mars 2019

Fabrique Territoires Santé recueille vos contributions afin de valoriser des actions locales de promotion de la santé menées au sein des établissements scolaires.

Sur quel thème ?

« La promotion de la santé en milieu scolaire peut se définir comme toute activité entreprise afin d'améliorer et/ou de protéger la santé au sens large, et le bien-être, de l'ensemble de la communauté scolaire. Il s'agit d'un concept plus large que celui de l'éducation pour la santé et qui concerne les politiques de santé à l'école, l'environnement physique et social des établissements, les programmes d'enseignement, les liens avec les partenaires (municipalités, associations, services de santé, ...). »

UIPES, Promouvoir la santé à l'école. Des preuves à l'action

L'école est un lieu privilégié pour agir en prévention et promotion de la santé auprès des élèves « l'élève y passe plus d'un tiers de son temps éveillé ; [et] elle est le lieu le plus indiqué pour une acquisition égalitaire des connaissances et comportements favorables à la santé, en s'adressant aux élèves issus de différents milieux familiaux et socio-économiques. »¹

Les interactions entre école et santé sont fortes. D'une part, les liens entre réussite scolaire et état de santé sont établis : des élèves en bonne santé apprennent mieux. D'autre part, l'école est révélatrice d'inégalités sociales de santé très précoces, qui sans intervention aggraveront les inégalités sociales à l'âge adulte. Par exemple, en grande section de maternelle, 13,9 % des enfants d'ouvriers sont en surcharge pondérale, contre 8,6 % de ceux dont le père est cadre ; moins de 2 % des enfants de cadres ont au moins deux dents cariées non soignées, contre 11 % des enfants d'ouvriers².

¹ Stéphanie Pinel-Jacquemin, *Bien-être des élèves à l'école et promotion de leur santé. Synthèse de la littérature internationale pour le Conseil national d'évaluation du système scolaire*, 2016

(<http://www.cnesco.fr/wp-content/uploads/2016/11/sante.pdf>)

² Réseau français des villes-santé OMS, *Réduction des inégalités sociales de santé : les villes agissent dès l'enfance*, 2018 (<http://www.villes-sante.com/wp-content/uploads/2018-Ouvrage-ISS-Petite-Enfance-VF-Haute-Def.pdf>)

Si les politiques nationales affirment le rôle central de l'école dans la promotion de la santé des élèves et l'importance de la collaboration avec les parents au sein d'une « communauté éducative »³, qu'en est-il dans les faits ? Comment l'école peut-elle être un espace de promotion de la santé des élèves et de ses personnels, afin de contribuer à la réduction des inégalités de santé ? Comment les familles peuvent s'impliquer dans l'école et participer à des projets favorisant la santé des élèves ?

Sachant que plus de la moitié des enfants des quartiers prioritaires de la politique de la ville vivent sous le seuil de pauvreté⁴, est-ce que des actions spécifiques sont menées à l'école auprès des enfants vivant dans des contextes de précarité socio-économique ?

Depuis 2016, les établissements scolaires doivent mettre en œuvre des parcours éducatifs de santé. Deux ans plus tard, quel est le bilan de leur déploiement ? Est-ce que les collectivités territoriales sont des partenaires associés ? Quels ponts font les parcours éducatifs de santé avec les politiques publiques locales (contrat local de santé, programme de réussite éducative, etc.) ?

C'est aussi en tant que lieu, selon le bâti et les aménagements, que l'école peut être favorable ou défavorable à la santé. Comment l'environnement physique est-il conçu pour promouvoir la santé (aménagement des espaces extérieur, sanitaires, etc.) ?

Dans une approche globale, les passages de l'école aux temps hors école ou les passages entre degré d'enseignement (maternelle vers primaire, primaire vers secondaire) sont des périodes cruciales où les parcours peuvent être rompus. Comment l'Education nationale et les temps périscolaires s'articulent-ils ? Comment facilite-t-elle les transitions au degré supérieur ?

→ Quelles sont vos actions locales pour faire de l'école un territoire de santé ?

Qui peut répondre ?

Tout porteur d'un projet visant à améliorer la santé en milieu scolaire (de la maternelle à l'enseignement secondaire) : Éducation nationale, collectivités territoriales, parents ou associations de parents, associations locales, etc.

³ La circulaire n°2003-210 du 1^{er} décembre 2003 indique que « l'école a la responsabilité particulière, en liaison étroite avec la famille, de veiller à la santé des jeunes qui lui sont confiés et de favoriser le développement harmonieux de leur personnalité. Elle participe également à la prévention et à la promotion de la santé en assurant aux élèves, tout au long de leur scolarité, une éducation à la santé, en articulation avec les enseignements, adaptée à la fois à leurs attentes et à leurs besoins ainsi qu'aux enjeux actuels de santé publique ».

⁴ Source : Observatoire national de la politique de la ville (<http://www.onpv.fr/publications>)

Pourquoi répondre ?

> En participant, vous contribuez à la capitalisation thématique « École, promotion de la santé et territoires » qui alimentera un prochain Dossier ressources (publication mi-2019), destiné aux acteurs des démarches territoriales de santé.

> Votre action pourra faire l'objet d'une Inspir'action et être publiée sur [notre site](#). 10 contributions seront sélectionnées (une attention particulière sera portée aux projets menés dans des territoires en politique de la ville et en réseau d'éducation prioritaire)

Comment répondre ?

Partagez votre action en complétant ce **questionnaire en ligne** :

<http://framaforms.org/appele-a-contributions-fabrique-territoires-sante-ecole-promotion-de-la-sante-et-territoires>

Ou en complétant ce **document word** :

http://www.fabrique-territoires-sante.org/sites/default/files/ecole_formulaire_contribution_o.docx

Pour toute question, vous pouvez contacter Clémentine Motard, chargée de projets : clementine.motard@fabrique-territoires-sante.org ou 07 78 13 56 37.

--

Fabrique Territoires Santé est une association loi 1901 tête-de-réseau nationale créée en 2012 (anciennement Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville). Elle vise à soutenir le développement des démarches territoriales de santé (ASV, CLS, CLSM, etc.), dans une perspective de réduction des inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé ; d'outiller leurs acteurs, via une capitalisation thématique et d'expériences et nos outils de communication ; de les mettre en réseau et de favoriser les échanges et réflexions lors de rencontres nationales et régionales.

Fabrique Territoires Santé est soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires, la Direction générale de la santé et Santé publique France.

Parmi ses missions, Fabrique Territoires Santé réalise des Dossiers ressources condensant sur des thématiques de promotion de la santé des ressources bibliographiques, un état des lieux des enjeux et politiques publiques et une capitalisation d'actions locales. Quatre Dossiers ressources sont déjà parus : dématérialisation et accès aux droits ; alimentation et territoires ; santé mentale et isolement social ; précarité et santé-environnement ([disponibles en ligne](#)).